

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2022
A LA MAIRIE à 18 HEURES 30
ORDRE DU JOUR**

1- AFFAIRES GENERALES

- 1-1 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2022.
- 1-2 Association Nationale des Elus du Littoral : cotisation 2022.
- 1-3 Site remarquable du goût : cotisation 2022.
- 1-4 Constitution du jury d'assises 2023.

2- IMPUTATIONS BUDGETAIRES / FINANCES

- 2-1 Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction du club nautique.
- 2-2 CONVIVIO : avenant à la convention de restauration.
- 2-3 Fixation du tarif pour la taxe de séjour.
- 2-4 Souscription d'un emprunt affecté au budget principal de la commune.
- 2-5 Convention annuelle d'objectifs entre les communes de Pénestin et Camoël et la Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine.
- 2-6 Tarif pour la mise à l'eau d'un bateau pour les résidents de Pénestin.
- 2-7 Budget du port et des mouillages – tarifs 2022 – redevances des mouillages du port et du littoral (plaisance et professionnel).
- 2-8 Indemnités 2022 pour le gardiennage des églises.
- 2-9 Demande de subvention à la Région Bretagne au titre du dispositif d'aide touristique Bretagne Loire Océan.
- 2-10 Subvention exceptionnelle à l'école Saint Gildas.

3- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3-1 Constitution d'une servitude de passage en tréfonds à titre gratuit, nécessaire à une conduite d'eau pluviale sur une parcelle appartenant à Monsieur CRASTES – ZP 49.

4-INTERCOMMUNALITE

- 4-1 Atlas de biodiversité communale : participation de la commune au projet de contrat nature « continuités écologiques » Région Bretagne porté par Cap Atlantique.

5- PERSONNEL

6- QUESTIONS DIVERSES

- 6-1 Indemnisation des piégeurs de ragondins.

7- INFORMATIONS MUNICIPALES